

## INFORMATIONS POUR LA CHAÎNE ALIMENTAIRE : **IMPORTANT**

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2013 : pas d'abattage sans transmission conforme.

La DDPP de Maine et Loire rappelle que chaque éleveur doit compléter au recto de l'ASDA (carte verte) la partie concernant l'Information sur la Chaîne Alimentaire (ICA) ; au dessus de la date et signature pour tout bovin sortant de l'exploitation afin d'informer d'éventuels problèmes sanitaires.

### CAS 1 :

JE N'AI PAS D'INFORMATION  
SANITAIRE SPÉCIFIQUE À TRANSMETTRE :

 JE REMPLIS LE RECTO



J'atteste que ce bovin - ne présente aucun - <del>présente un</del> - risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire . (rayer la mention inutile (1)).		
Jour	Mois	Année
12/01/13		
Signature de l'éleveur (2) <i>J. Lheraud</i>		

### CAS 2 :

J'AI DES INFORMATIONS SANITAIRES  
SPÉCIFIQUES À TRANSMETTRE :

 JE REMPLIS LE RECTO...



J'atteste que ce bovin - <del>ne présente aucun</del> - présente un - <del>risque</del> - risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire . (rayer la mention inutile (1)).		
Jour	Mois	Année
12/01/13		
Signature de l'éleveur (2) <i>J. Lheraud</i>		

**+**  
JE COMPLÈTE LE VERSO

<p>Donner à remplir par l'éleveur ou l'exploitant avant l'abattage</p> <p>NOM DE L'ÉLEVÉUR</p> <p>ADRESSE DE L'ÉLEVÉUR</p> <p>DATE DE SORTIE</p> <p>NOM DE L'ÉLEVÉUR (Signature)</p>	<p>Donner à compléter par le vétérinaire pendant ou après le veau</p> <p>DATE DE LA VENTE</p> <p>ADRESSE DE COMMERCIALISATION</p> <p>NOM DE L'ACHETEUR (Signature)</p>	<p>Transmission d'informations sur la chaîne alimentaire</p> <p>J'atteste que ce bovin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ne présente aucun risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.</li> <li><input type="checkbox"/> présente un risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.</li> <li><input type="checkbox"/> présente un risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.</li> <li><input type="checkbox"/> présente un risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.</li> <li><input type="checkbox"/> présente un risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.</li> <li><input type="checkbox"/> présente un risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.</li> <li><input type="checkbox"/> présente un risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.</li> <li><input type="checkbox"/> présente un risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.</li> <li><input type="checkbox"/> présente un risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.</li> <li><input type="checkbox"/> présente un risque nécessitant la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.</li> </ul> <p>CE DOCUMENT SANITAIRE À TRANSMETTRE DOIT ÊTRE RETOURNÉ À LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES VÉTÉRAIRES OU AU GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE</p>
--	--	---

Dans les abattoirs, depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2013, date d'entrée en application du règlement, les animaux non accompagnés des informations sur la chaîne alimentaire sont consignés.

Les risques sanitaires concernés sont : traitements vétérinaire en cours (délais d'attente), botulisme, listériose, salmonellose, cysticerose, dioxine, PCB, métaux lourds.

Une plaquette détaillée d'information est disponible sur le site du GDS / [plaquette ICA](#)